



APPEL À PROJETS

**Projections / Ciné-concerts /
Ciné-performances /...**

Lieu : Le Shakirail, 72 rue Riquet Paris 18^e

Période de programmation : Mi-septembre à mi-décembre 2026

Candidature : Du lundi 6 avril au dimanche 24 mai (23h59)

Description de l'association :

Curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités et propose des actions culturelles sur les territoires où il s'implante. Constatant à Paris le manque d'espace disponible et abordable pour la jeune création et les associations, le collectif Curry Vavart s'est organisé afin de proposer des réponses pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives. Depuis 2011, le collectif est constitué en Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA).

Description du Shakirail :

Le Shakirail est un tiers-lieu culturel et solidaire labellisé Fabrique de Territoire. Situé dans le 18^e arrondissement de Paris, propriété de la SNCF, ce lieu est dédié aux artistes, aux associations et à la vie du quartier. Le Shakirail est composé d'espaces partagés : ateliers équipés, salles de répétition danse/théâtre, studio multimédia, studio musique, bureaux associatifs, cuisine partagée, jardins aménagés et une grande salle polyvalente.

Le Shakirail est avant tout un espace de travail partagé pour les créateur·rices et projets culturels et sociaux émergents. En plus de cette activité principale, les artistes résident·es de notre collectif organisent bénévolement des événements culturels et artistiques pluridisciplinaires, afin de soutenir la diffusion de projets à la marge, en devenir, originaux et légers techniquement. Nous ne sommes donc aucunement une salle de spectacle "ordinaire" : nous n'avons pas de régisseur·se attitré·e, ni de programmeur·ice et nous fonctionnons uniquement grâce à une équipe bénévole de programmation et à des équipes bénévoles tournantes qui organisent et coordonnent les événements.

Modalités

Profil des projets candidats :

Les projections organisées au Shakirail s'inscrivent dans la ligne générale du lieu, c'est-à-dire dans un soutien à la création émergente - à des projets expérimentaux, en marge, fragiles, ou qui ont peu d'occasions d'être montrés ailleurs – et/ou dans un soutien à la création de liens sociaux, et à des causes politiques et sociales qui nous sont chères.

- L'appel est ouvert aux projections de films de tous genres, tant qu'ils sont le fruit d'une recherche artistique (les films publicitaires ou les reportages ne sont pas éligibles) ; il est également ouvert aux ciné-concerts, ciné-performances, ciné-débats, et tout autre évènement qui prévoit un moment central de projection ;
- Les films ou performances programmés peuvent émaner de tout artiste qui puisse témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif ;
- Le projet doit être porté par une association ou un collectif (un·e réalisateur·ice seul·e qui souhaiterait organiser une projection de son film n'est pas éligible) ;
- La ou les possibles dates envisagées pour l'évènement doivent être incluses dans la période définie par l'AAP, c'est-à-dire entre le 15 septembre et le 15 décembre 2026 ;
- L'évènement doit se dérouler au maximum sur une journée/soirée - les festivals de plusieurs jours ne sont pas éligibles ;
- Les équipes accueillies sont entièrement responsables de la gestion et du règlement des droits de projection avec les ayants-droits.

Conditions de l'accueil d'évènements :

Le bar géré par le collectif du Shakirail est mis à disposition pour l'évènement.

L'entrée est uniquement gratuite ou au prix libre. Celui-ci revient entièrement à l'équipe accueillie, tandis que les bénéfices du bar reviennent entièrement au Shakirail.

Si l'équipe accueillie souhaite vendre de la nourriture au public lors de son évènement, elle en a la possibilité et la cuisine du Shakirail, ainsi que des tables, réchauds et autres ustensiles peuvent lui être mis à disposition, sur demande préalable, sous réserve de disponibilité et à condition d'assurer une gestion autonome ménage inclus. Le cas échéant, les revenus de la vente de nourriture reviennent entièrement à l'équipe accueillie.

Aucun matériel ne sera fourni par le Shakirail, au-delà de ce qui aura été convenu en amont sur base de la fiche technique présentée par l'équipe accueillie.

Pendant l'évènement, l'équipe accueillie et l'équipe bénévole du Shakirail collaborent aux différents postes : montage, bar, technique, entrée, sérénité, démontage et ménage. Notamment, à l'entrée, il est nécessaire qu'au moins un membre de l'équipe accueillie soit présent, avec un·e bénévole du Shakirail, pour recevoir le public et présenter l'évènement.

Les membres de l'équipe accueillie reçoivent un bracelet afin de bénéficier des mêmes prix que les membres du Shakirail au bar (1€ de moins sur toutes les boissons).

L'équipe accueillie a la possibilité de rentrer un véhicule dans la cour du Shakirail pour décharger d'éventuel matériel, mais pas d'y stationner, sauf demande explicite faite au préalable aux référent·es, et sous réserve de disponibilité d'un emplacement.

À la fin de l'évènement, les espaces utilisés doivent être rendus vidés, rangés et nettoyés.

Il est important que les équipes accueillies se soient familiarisé·es avec **le projet de l'association**, via notre site internet www.curry-vavart.com et www.shakirail.curry-vavart.com afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Les équipes accueillies consulteront la Charte d'accueil des espaces proposés, qu'elles devront approuver et signer.

Fiche Technique

Les projections ont lieu dans la grande salle du Shakirail, située au rez-de-chaussée et équipée d'un espace buvette. Celle-ci peut accueillir au maximum 100 spectateur·ices assis·es.

Les équipes accueillies veilleront à ce que les caractéristiques de la salle correspondent à leurs besoins.

Caractéristiques de la grande salle :

Plateau :

- Dimensions : 9m d'ouverture / 14m de profondeur / 2m70 de hauteur sous plafond (avec décrochés de 60cm à 4 endroits de la salle)
- Sol en parquet flottant recouvert d'une peinture bi composante (sol légèrement glissant)

Description :

- Rectangle en béton avec 4 fenêtres non occultées à cour et cimaise blanche à jardin.
- Plafond blanc/sol gris
- Possibilité d'occultation des fenêtres côté cour
- Couverture possible par tapis de danse sur 9mx6m

Accroche :

- Barre d'accroche lumière à 5m80 du lointain
- Possibilité d'installer un pont lumière au lointain
- Pas d'accroches possible en latéral

Électricité :

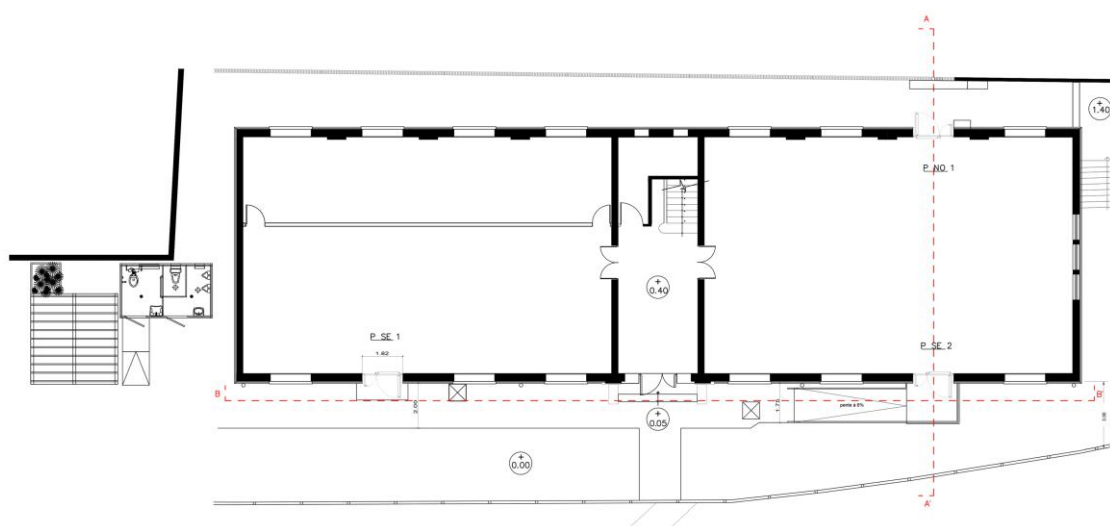
- 3 circuits 16A répartis à cour et jardin
- 2 circuits 20A à jardin
- Armoire électrique dans la salle

Lumière :

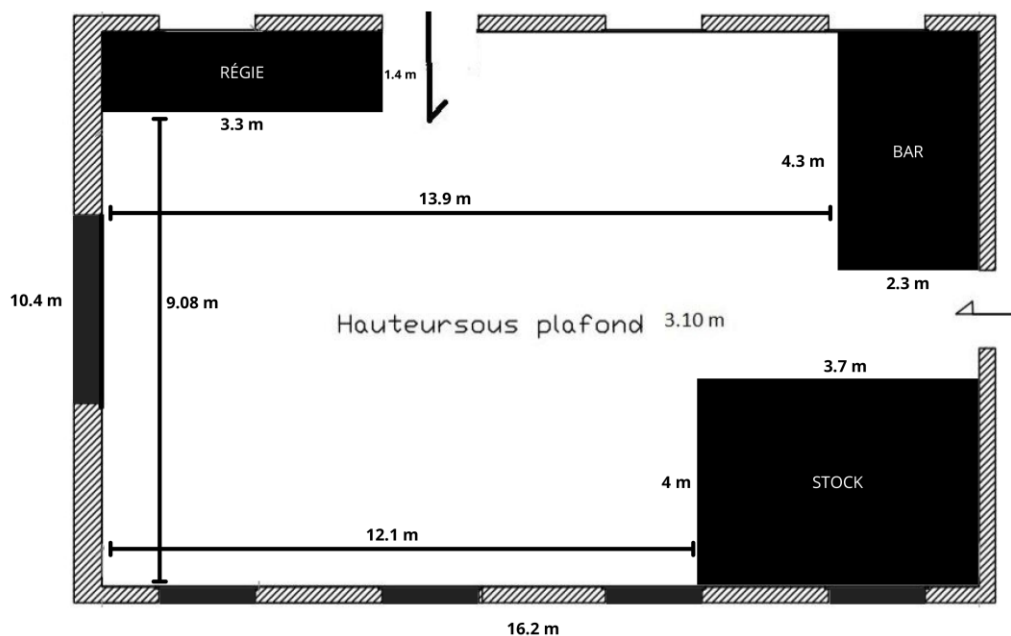
- Pas de plan de feu fixe - Possibilité d'implantation sur demande auprès de la régie technique du lieu
- Lumière de service sur deux circuits (cour/jardin et centre salle)

Équipement de projection :

- 100 chaises pliantes noires
- 11 poufs noirs.
- Vidéoprojecteur BENQ MH733 (1080p, 4000 lumens), sortie hdmi.
- Écran de projection déroulant (environ 2,90 x 2m).
- 2 enceintes NEXO PS10 et 2 sub NEXO LS500 avec amplis
- Console Yamaha MG16XU (16 entrées)
- Câble son mini-jack male – double jack male (ordinateur —> console)
- **Sur demande** : possibilité de montage de gradins pour une meilleure visibilité : 4 niveaux de hauteur (sol / 20 cm / 40 cm / 60 cm) de 6m x 1m (composés de 3 praticables de 2m sur 1m chacun), avec garde-corps et attaches de sécurité
- **Sur demande** : micros, câbles xlr et pieds ; adaptateur hdmi-->mini dp/usb-c ; backline pour concerts ; mobilier autre (tables, chaises, canapés, etc.)
- **Sur demande** : connexion internet en WIFI
- **ATTENTION** : l'ordinateur de projection n'est pas fourni



Plan grande salle - Shakirail





Dossier de Candidature

Date d'admissibilité :

Les dossiers doivent être envoyés impérativement **jusqu'au 24 mai 2026 inclus (23h59)** par mail à l'adresse suivante : programmation.shakirail@curry-vavart.com (préciser dans l'objet du mail : « AAP PROJECTIONS Shakirail »).

Le dossier comprendra :

- ➔ Un texte de présentation du projet de projection et des films, ciné-concerts, etc. envisagés (ou, si la sélection n'est pas encore établie, du concept de programmation) ;
- ➔ Éventuels soutiens déjà acquis ou en cours et partenaires du projet ;
- ➔ Un texte de présentation du collectif ou association porteur du projet et de ses membres ;
- ➔ Besoins techniques (dispositif de projection, besoins pour toute autre performance, concert ou autre, besoin ou pas de gradins, etc.) ;
- ➔ Les dates ou périodes possibles envisagées pour l'évènement dans la période définie par l'AAP, c'est-à-dire entre le 15 septembre et le 15 décembre 2026;
- ➔ Déroulé envisagé de l'évènement (horaires de début et de fin, programmation, jauge attendue, etc.) ;
- ➔ Des images, trailers, ou tout autre matériel visuel qui permettrait une meilleure appréhension du projet.

Sélection :

Une commission de sélection, constituée d'artistes résidents bénévoles, se réunira pour évaluer les projets, et enverra une réponse au courant du mois de juin 2026.

Si un projet d'évènement est accepté par le Shakirail, une ou plusieurs personnes du collectif se proposent comme référentes de l'évènement et interlocutrices des équipes accueillies, et s'engagent à se rendre disponibles et faire de leur mieux pour mener à bien le projet.